



INVITATION

conférence de presse sur l'affaire Adlène Hicheur

Jeudi 15 mars à 11h00

au siège de la LDH, salle A. Dreyfus
138, rue Marcadet - Paris 18^e
M° Lamarck Caulaincourt (12) / Marcadet (4)

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) vous invite à une conférence de presse sur l'affaire Adlène Hicheur présidée par Michel Tubiana, président d'honneur de la LDH.

La procédure judiciaire menée depuis 2009 à l'encontre d'Adlène Hicheur, mis en examen pour association de malfaiteurs en vue de préparer des actes de terrorisme et incarcéré depuis deux ans et demi, est une illustration supplémentaire des dérives de l'antiterrorisme en France, tout comme l'affaire dite de « Tarnac ».

Cette conférence de presse sera l'occasion de revenir sur ces dérives, deux semaines avant l'ouverture du procès d'Adlène Hicheur, qui aura lieu les 29 et 30 mars devant la 14^{ème} chambre du tribunal correctionnel de Paris.

Avec la participation de :

- **Patrick Baudouin**, avocat d'Adlène Hicheur et président d'honneur de la FIDH,
- **Jean Pierre Lees**, président du Comité international de soutien à Adlène Hicheur,
- **Aurélio Bay**, professeur à l'École polytechnique de Lausanne,
- **Halim Hicheur**, frère d'Adlène Hicheur,
- **Redouane Abid**, porte parole du Collectif viennois de soutien à Adlène Hicheur
- **Jérémie Assous**, avocat des mis en examen de l'affaire de Tarnac,
- **Benjamin Rosoux**, mis en examen dans l'affaire de Tarnac,

Contact presse

Anne Garacoïts
Service communication LDH
01 56 55 51 08
anne.garacoits@ldh-france.org
www.ldh-france.org